

**CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION  
DE LA PETITE COURONNE DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Séance du 25 septembre 2024**

**Compte-rendu sommaire**



**1- Approbation du procès-verbal de la précédente séance du Conseil d'administration du 25 juin 2024**

*Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.*

**2- Décisions du Président**

*Le Conseil d'administration, à l'unanimité, prend acte des décisions du Président prises dans le cadre de sa délégation d'attribution.*

**3- Finances**

3.1 Adoption de la décision modificative n°1 du budget primitif 2024

*Le Conseil d'administration approuve, à l'unanimité, la décision modificative n°1 du budget primitif pour l'année 2024.*

**4- Ressources humaines**

4.1 Suppression et création d'emplois : modification du tableau des emplois permanents

*Compte tenu des besoins des services, le Conseil d'administration, à l'unanimité, approuve le tableau des emplois permanents ci-dessous, pour tenir compte des suppressions et créations de postes :*

EMPLOIS BUDGETAIRES	Nombre
Directeur général	1
Directeur général adjoint	2
Administrateur hors classe	3
Directeur territorial	7
Cadre d'emplois des attachés, ingénieurs ou médecins	1
Attaché hors classe	5
Attaché principal	23
Attaché territorial	73
Attaché ou ingénieur	3
Attaché ou cadres d'emplois des rédacteurs ou techniciens	1
Cadre d'emplois d'attaché ou ingénieur	1

Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	21
Rédacteur principal de 2 <sup>ème</sup> classe	17
Rédacteur	33
Cadre d'emplois des rédacteurs ou adjoints administratifs	2
Cadre d'emplois des rédacteurs	14
Adjoint administratif principal 1 <sup>ère</sup> classe	33
Adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe	19
Adjoint administratif	9
Cadre d'emplois des adjoints administratifs	2
Bibliothécaire principal	2
Bibliothécaire	1
Ingénieur en chef hors classe	1
Ingénieur en chef hors classe ou cadre d'emplois des ingénieurs ou ingénieurs en chef ou attaché	1
Ingénieur principal	10
Ingénieur, ingénieur principal ou cadre d'emplois des techniciens	1
Ingénieur	26
Technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe	1
Technicien principal de 2 <sup>ème</sup> classe	2
Technicien	3
Agent de maîtrise principal	5
Agent de maîtrise	1
Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1
Adjoint technique	2
Médecin (médecine préventive)	12
Médecin (secrétariat du comité médical interdépartemental)	1
Cadre d'emplois des psychologues territoriaux à TNC (17H30)	1
Psychologue de classe normale	2
Cadre d'emplois des infirmiers en soins généraux	3
Infirmier en soins généraux de classe exceptionnelle	1
Infirmier en soins généraux	3
Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	3
Assistant socio-éducatif	15
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>368</b>

#### 4.2 Plan d'action 2024-2026 du CIG Petite Couronne relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

*Le Conseil d'administration, à l'unanimité, prend acte du plan d'action 2024-2026 du CIG Petite Couronne relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.*

#### 4.3 Présentation du plan de formation 2024-2026

*Le Conseil d'administration, à l'unanimité, prend acte de la présentation du plan pluriannuel 2024-2026 joint en annexe.*

### **5- Affaires statutaires, juridiques et organismes paritaires**

#### 5.1 Habilitations du Président à ester en justice

*Le Conseil d'administration, à l'unanimité, décide d'agir en justice pour le contentieux en cours et habilite par voie de conséquence le Président à représenter le Centre dans les contentieux l'opposant à Monsieur Nestor BIENAIME.*

5.2 Redevance au titre de l'année 2023 versée par la Direction de l'information légale et administrative (DILA) au CIG Petite couronne pour la vente de ses publications et reversement aux centres de gestion partenaires d'un pourcentage de la redevance

*Le Conseil d'administration, à l'unanimité, approuve le montant du reversement pour l'année 2023.*

5.3 Reversement aux centres de gestion partenaires d'un pourcentage de la redevance due par la Direction de l'information légale et administrative (DILA) dans le cadre de la délégation de service public pour les publications d'annales corrigées au titre de l'année 2022 (rectificatif)

*Le Conseil d'administration, à l'unanimité, approuve le montant rectifié du reversement pour l'année 2022.*

5.4 Fixation de la tarification des publications régulières du CIG Petite Couronne

*Le Conseil d'administration, à l'unanimité, fixe comme suit les tarifs des publications statutaires à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2024 et accorde aux centrales d'abonnement une remise de 9% sur lesdits tarifs :*

**Répertoire des carrières territoriales**

Abonnement aux mises à jour annuelles

Volume 1 :	99,90 €
Volume 2 :	94,00 €
Volume 3 :	94,00 €

Remise de 10% accordée pour tout abonnement à 5 exemplaires ou plus

Classeur de rangement :	10,00 € TTC l'unité
	Offert en cas de nouvel abonnement

**Informations administratives et juridiques**

Abonnement papier 12 numéros + 2 suppléments :	180,00 €
Abonnement numérique 12 numéros + 2 suppléments :	141,00 €
1 numéro version papier :	19,90 €
1 numéro version numérique :	15,20 €

## **6- Concours**

### **6.1 Convention de coorganisation du concours interne réservé d'accès aux cadres d'emplois des infirmiers territoriaux en soins généraux**

*Le Conseil d'administration, à l'unanimité, approuve les termes de ladite convention et autorise le Président à la signer.*

## **7- Santé et Action Sociale**

### **7.1 Adoption des tarifs applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 aux missions facultatives en matière de prévention, de santé et d'action sociale au travail du CIG et d'adhésion aux contrats-cadres pour les collectivités et établissements affiliés**

*Le Conseil d'administration, à l'unanimité, approuve le maintien en 2025 les tarifs des prestations proposées par les services de la direction de la prévention, de la santé et de l'action sociale, et adopte les frais de gestion liés à l'adhésion aux contrats-cadres portés par le CIG Petite Couronne.*

### **7.2 Avenants aux conditions particulières de la convention de participation pour le risque prévoyance portant revalorisation des taux de cotisation au 1<sup>er</sup> janvier 2025**

*Le Conseil d'administration, à l'unanimité, approuve les avenants à la convention de participation pour le risque prévoyance portant sur la revalorisation des taux de cotisation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 et autorise le Président à signer lesdits avenants, ainsi que tout document y afférent.*

## **8- Systèmes d'information**

### **8.1 Adhésion au Groupement d'Intérêt Economique d'Infogérance Publique Communautaire**

*Le Conseil d'administration, à l'unanimité, approuve l'adhésion au Groupement d'Intérêt Economique d'Infogérance Publique Communautaire et autorise le Président à signer tous documents y afférents.*

### **8.2 Adhésion à la centrale d'achat du syndicat Val d'Oise Numérique**

*Le Conseil d'administration, à l'unanimité, approuve l'adhésion du Centre à la centrale d'achat du syndicat mixte Val d'Oise Numérique, et autorise le Président à signer tous documents y afférents.*

## 9- Affaires générales

### 9.1 Actualisation de la convention-type et des tarifs pour la mise à disposition des salles ERP du CIG à des utilisateurs extérieurs

Le Conseil d'administration, à l'unanimité :

- Abroge les délibérations n° 2003-08 du 24 avril 2003, n° 2010-38 du 14 juin 2010, n° 2011-45 du 20 juin 2011, n° 2012-30 du 18 juin 2012, n° 2013-55 du 23 septembre 2013, n° 2014-53 du 22 septembre 2014 et n° 2015-42 du 28 septembre 2015,
- Approuve la mise à disposition des salles ERP de concours et d'examens du rez-de-chaussée et du 1er étage à des tiers, de manière ponctuelle et à titre onéreux, en dehors de leur utilisation par le CIG Petite Couronne,
- Adopte la convention-type de mise à disposition des salles,
- Fixe les tarifs de ces mises à disposition à compter du 1er octobre 2024, comme suit :

	Surface en m <sup>2</sup>	Capacité Maximale (Personnes)	Tarif Journée	Tarif ½ journée	Délégation régionale IdF du CNFPT Tarif Journée	Délégation régionale IdF du CNFPT Tarif ½ journée
<b>Caravelle (Auditorium)</b>	350	199	1 050,00€	525,00€	525,00€	262,50€
<b>Pirogue</b>	296	140	1 040,00€	520,00€	520,00€	260,00€
<b>Péniche</b>	404	199	1 070,00€	535,00€	535,00€	267,50€
<b>Paquebot</b>	450	199	1 070,00€	535,00€	535,00€	267,50€

- Autorise le Président à signer tous les documents afférents.

### 9.2 Adoption d'une convention-type et des tarifs pour la mise à disposition du hall d'accueil et du parvis du CIG pour l'organisation de tournages audiovisuels à des utilisateurs extérieurs

Le Conseil d'administration, à l'unanimité :

- Approuve la mise à disposition du hall d'accueil et du parvis du CIG Petite Couronne à des tiers, de manière ponctuelle et à titre onéreux, en dehors de leur utilisation par le CIG Petite Couronne,
- Adopte la convention-type de mise à disposition des espaces susvisés pour l'organisation de tournages audiovisuels,
- Fixe les tarifs de ces mises à disposition à compter du 1er octobre 2024, comme suit :

	Surface en m <sup>2</sup>	Tarif Journée Lundi au Vendredi	Tarif ½ journée Lundi au Vendredi	Tarif Journée Samedi	Tarif ½ journée Samedi	Tarif Journée Dimanche	Tarif ½ journée Dimanche
<b>Hall d'accueil</b>	162	1 000,00€	500,00€	1 640,00€	820,00€	2 130,00€	1 065,00€
<b>Parvis</b>	296	1 050,00€	525,00€	1 800,00€	900,00€	2 300,00€	1 150,00€

- Autorise le Président à signer tous les documents afférents.

9.3 Aliénation d'équipements numériques et approbation de don à EMMAUS CONNECT

Il est proposé de procéder à l'aliénation et au don d'équipements numériques dont le CIG n'a plus l'usage à l'association EMMAUS CONNECT.

*Le Conseil d'administration, à l'unanimité :*

- *Autorise l'aliénation de 14 tablettes numériques Galaxy tab 3,*
- *Approuve le principe du don de ces équipements numériques à l'association EMMAUS CONNECT,*
- *Autorise le Président à signer la convention afférente.*



Le Président,



Jacques Alain BÉNISTI  
Maire de Villiers-sur-Marne  
Député honoraire

## Signature des membres du Conseil d'administration

Sabrina ASSAYAG <i>Excusée</i>	Nadège AZZAZ Procuration à M. Laurent	<del>Belaïde BEDREDDINE</del> <i>BED</i>	Jacqueline BELHOMME Procuration à M. Mangin <i>Abd Mangin</i>
Fernand BERSON Procuration à M. De La Marque <i>TLN</i>	Jean-Luc CADEDDU <b>Excusé</b>	Pierre-Olivier CAREL <i>COF</i>	Christine CERRIGONE <b>Excusée</b>
Marie CHAVANON <i>Marie Chav</i>	Yves COSCAS Procuration à M. Foisy <i>Yves</i>	Patrick DE LA MARQUE <i>TLN</i>	Catherine DESPRES <i>CD</i>
Jean-François DUFEU Procuration à Mme Chavanon <i>Marie Chav</i>	Etienne FILLOL <b>Excusé</b>	Bernard FOISY <i>B</i>	Julie FOURNIER <b>Excusée</b>
Jean-Christophe FROMANTIN Procuration à M. Launay <i>JCF</i>	Quentin GESELL Procuration à M. Carel <i>COF</i>	Daniel GUERIN Procuration à M. Benisti <i>DG</i>	Françoise KERN Procuration à Mme Després <i>FK</i>
Laurent LAFON <b>Excusé</b>	Philippe LAUNAY <i>PL</i>	Philippe LAURENT <i>Excusé</i>	Anthony MANGIN <i>Abd Mangin</i>
Frédéric MOLOSSI <b>Excusé</b>	Igor SEMO <b>Excusé</b>	Aurore THIROUX Procuration à M. Bedreddine <i>AT</i>	Julien WEIL <b>Excusé</b>



Monsieur Rake Jovanici  
Trésorier